

# Un portrait de la philanthropie des fondations canadiennes



Septembre 2017

RAPPORT NATIONAL DU CANADA POUR LE PROJET MONDIAL SUR  
LA PHILANTHROPIE DE LA HARVARD KENNEDY SCHOOL

# À propos de FPC

Établie en 1999, Fondations philanthropiques Canada (FPC) est une association nationale de fondations donatrices, d'œuvres de bienfaisance et de programmes de dons d'entreprise. FPC cherche à favoriser la croissance et le développement de fondations efficaces et responsables et de la philanthropie organisée au Canada en fournissant des services et des ressources à ses membres et en les représentant dans les questions qui les concernent.



*Fondations*  
philanthropiques  
Canada

Pour nous joindre :

615, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 720  
Montréal, (Québec) H3B 1P5  
514.866.5446  
[info@pfc.ca](mailto:info@pfc.ca)  
[www.pfc.ca](http://www.pfc.ca)  
[@PhilanthropyCDA](https://twitter.com/PhilanthropyCDA)



# Table des matières

## INTRODUCTION

|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| <b>À propos de ce rapport</b>         | <b>2</b> |
| <b>Aperçu des tendances au Canada</b> | <b>3</b> |
| <b>Les conclusions de l'enquête</b>   | <b>4</b> |

## SECTION I

|                                             |          |
|---------------------------------------------|----------|
| <b>Renseignements sur les organisations</b> | <b>5</b> |
|---------------------------------------------|----------|

## SECTION II

|                              |          |
|------------------------------|----------|
| <b>Gouvernance et emploi</b> | <b>7</b> |
|------------------------------|----------|

## SECTION III

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| <b>Ressources financières</b> | <b>10</b> |
|-------------------------------|-----------|

## SECTION IV

|                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
| <b>Orientation organisationnelle</b> | <b>12</b> |
|--------------------------------------|-----------|

## SECTION V

|                                   |           |
|-----------------------------------|-----------|
| <b>Stratégies opérationnelles</b> | <b>15</b> |
|-----------------------------------|-----------|

## SECTION VI

|                               |           |
|-------------------------------|-----------|
| <b>Évaluation et rapports</b> | <b>19</b> |
|-------------------------------|-----------|

## INTRODUCTION

# À propos de ce rapport

Le rapport mondial sur la philanthropie sera publié en janvier 2018.

## L'étude

En collaboration avec Fondations communautaires du Canada (FCC), Fondations philanthropiques Canada (FPC) participe à une étude visant à mieux définir le profil et à mieux comprendre les pratiques des fondations philanthropiques du Canada. Cette étude s'inscrit dans un projet mondial phare mené par des chercheurs de la Harvard Kennedy School de l'Université Harvard. Elle a pour but de commencer à générer des données et des informations comparatives sur la philanthropie institutionnelle partout dans le monde.

Il est généralement admis que les investissements philanthropiques privés sont en voie d'avoir des effets de plus en plus importants dans le monde entier. Néanmoins, ceux et celles qui cherchent à optimiser les retombées de la philanthropie et des investissements sociaux sont freinés dans leurs efforts par un manque de données et de connaissances fiables concernant les ressources et les tendances philanthropiques. De meilleures données et analyses pourraient entraîner une augmentation des capitaux philanthropiques, une amélioration des stratégies philanthropiques, un cadre politique plus favorable pour les philanthropes et la société civile et, ultimement, un plus grand impact de la philanthropie. Ce projet de recherche mondial mené par la Harvard Kennedy School contribuera à remédier à ce manque de connaissances<sup>1</sup>.

**Le rapport mondial sur la philanthropie** satisfera au besoin de données quantitatives et qualitatives sur la philanthropie mondiale organisée. La Harvard Kennedy School travaille avec un réseau mondial de collaborateurs

afin d'accéder aux données existantes, de générer de nouvelles données et connaissances et de créer un cadre permettant de comprendre la philanthropie mondiale et d'effectuer des comparaisons. Le Canada est l'un des pays qui participent à cette étude. Une liste de tous les collaborateurs nationaux figure à **l'annexe A**.

Afin de recueillir les données canadiennes, FPC et FCC ont eu recours à un questionnaire d'enquête commun qui a été élaboré par un groupe de travail mondial. Ce questionnaire, qui comportait des questions de nature quantitative et qualitative, visait à recueillir des informations auprès de fondations et d'organismes individuels. Les questions portaient sur la structure organisationnelle, sur la gouvernance, sur les ressources financières et humaines, sur l'orientation et les stratégies organisationnelles et sur l'évaluation et les rapports. Les données recueillies à l'aide du questionnaire, qui a été envoyé à diverses fondations canadiennes en janvier 2017, sont compilées dans le rapport qui suit<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *The Global Philanthropy Report, Better Knowledge for Better Philanthropy*, Harvard Kennedy School, 2016.

<sup>2</sup> Les données contenues dans ce rapport ont été révisées avec la collaboration d'Imagine Canada.

# Aperçu des tendances au Canada

## Au Canada, il est possible de déceler certaines tendances clés dans la croissance de la philanthropie organisée au cours des trois à cinq dernières années :

- Le secteur des fondations privées connaît une croissance stable soutenue par une augmentation du nombre de familles et de donateurs souhaitant s'engager dans une action philanthropique structurée.
- Au sein du secteur, un nombre plus élevé de très grandes fondations privées ayant un actif de plus de un milliard de dollars voient le jour, un phénomène nouveau au Canada.
- Les jeunes de la génération Y, qui sont maintenant dans la vingtaine, commencent à faire entendre davantage leur voix au sein des conseils d'administration des fondations établies et adoptent une approche différente, caractérisée surtout par un intérêt pour l'investissement d'impact et le déploiement de tous les actifs au soutien de la mission.
- On assiste à un élargissement des infrastructures de la philanthropie institutionnelle marqué par une augmentation notable du nombre de groupes structurés de donateurs s'intéressant à un même domaine ou groupe (par exemple, la philanthropie autochtone, la santé mentale, les jeunes, les sans-abri).
- L'octroi de dons axés sur un changement systémique ou de politique et la mise en commun des pratiques à cet égard suscitent un intérêt croissant, bon nombre des enjeux sociaux les plus importants au Canada étant complexes et nécessitant des approches et des solutions systémiques. C'est le cas notamment des changements climatiques, du développement durable, de l'urbanisation, de la réconciliation avec les peuples autochtones et de l'intégration des migrants et des réfugiés.

## Le Canada possède encore certaines barrières réglementaires qui ont des conséquences sur le fonctionnement et l'efficacité des organismes philanthropiques au Canada :

- Le Canada accuse un retard par rapport aux autres pays de common law dans la façon dont il

réglemente et traite les organismes de bienfaisance. Les tribunaux canadiens se sont montrés nettement plus circonspects que ceux du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis. Un régime non modernisé de réglementation des organismes de bienfaisance définit les organismes de bienfaisance en fonction de leurs activités et non seulement de leurs fins, ce qui limite l'activité caritative. Les fondations sont également limitées dans leur capacité de financer des organismes sans but lucratif ou de participer à toute forme d'entreprise à vocation sociale.

- Les actions de plaidoyer menées par des fondations de bienfaisance sont remises en cause depuis que des organismes de bienfaisance ont fait l'objet de vérifications gouvernementales en raison de leurs activités dites « politiques ». Bien que le gouvernement fédéral actuel ait cessé d'exercer ces pressions, la participation à l'élaboration des politiques publiques et au dialogue civique a été mise à rude épreuve et doit faire l'objet d'une clarification par l'organisme de réglementation.

## Les fondations canadiennes collaborent beaucoup :

- Le secteur des organismes philanthropiques du Canada profite d'un consensus relatif sur les valeurs sociales et sur le rôle de l'État et du vaste appui des citoyens et des électeurs pour les programmes gouvernementaux qui contribuent à aplanir les disparités économiques, sociales et régionales.
- Fortes de ce consensus social et de l'alignement des fonctions et des rôles, les fondations canadiennes participent à de nombreux projets intersectoriels collaboratifs et collectifs dont il est possible de tirer de nombreux enseignements qui peuvent être communiqués à d'autres.

# Les conclusions de l'enquête

L'équipe mondiale de collaborateurs a élaboré le questionnaire d'enquête, qui a été distribué à plus de 500 fondations canadiennes par FPC et FCC en janvier 2017.

Cinquante-quatre fondations ont répondu au questionnaire. Étant donné la taille modeste de l'échantillon et le fait que les fondations n'ont pas toutes répondu à toutes les questions, la prudence est de mise dans l'interprétation des résultats.

Puisque le questionnaire d'enquête ayant été utilisé est le questionnaire mondial, la terminologie utilisée dans celui-ci n'était pas parfaitement claire pour les fondations canadiennes. Le présent rapport contient donc des commentaires et des mises en garde, au besoin.

## **Le rapport est divisé en six sections thématiques :**

- I Renseignements sur les organisations
- II Gouvernance et emploi
- III Ressources financières
- IV Orientation organisationnelle
- V Stratégies opérationnelles
- VI Évaluation et rapports

## SECTION I

# Renseignements sur les organisations

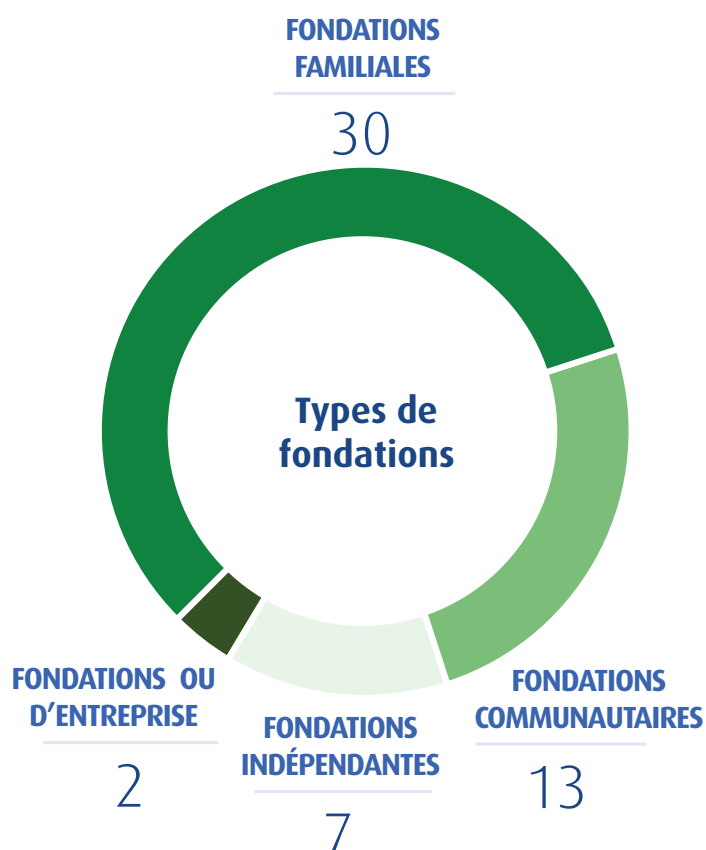
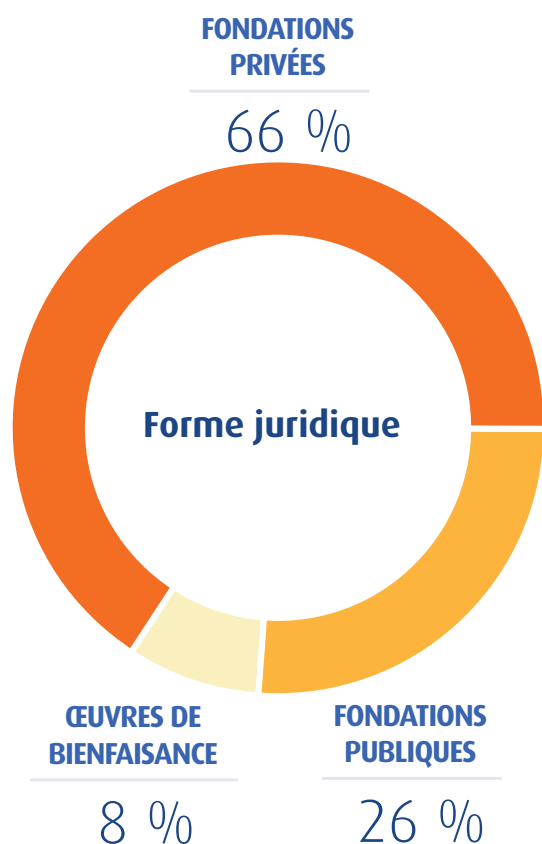
Cette section présente des renseignements de base sur les répondantes, notamment sur la forme juridique et sur les types de fondations.

## Profil des répondantes

Les répondantes devaient choisir leur type de fondation dans une liste fournie dans le questionnaire d'enquête. Une description des types de fondations figure à l'annexe B.

De plus, les fondations canadiennes devaient indiquer si elles sont une fondation publique, une fondation publique ou une œuvre de bienfaisance.

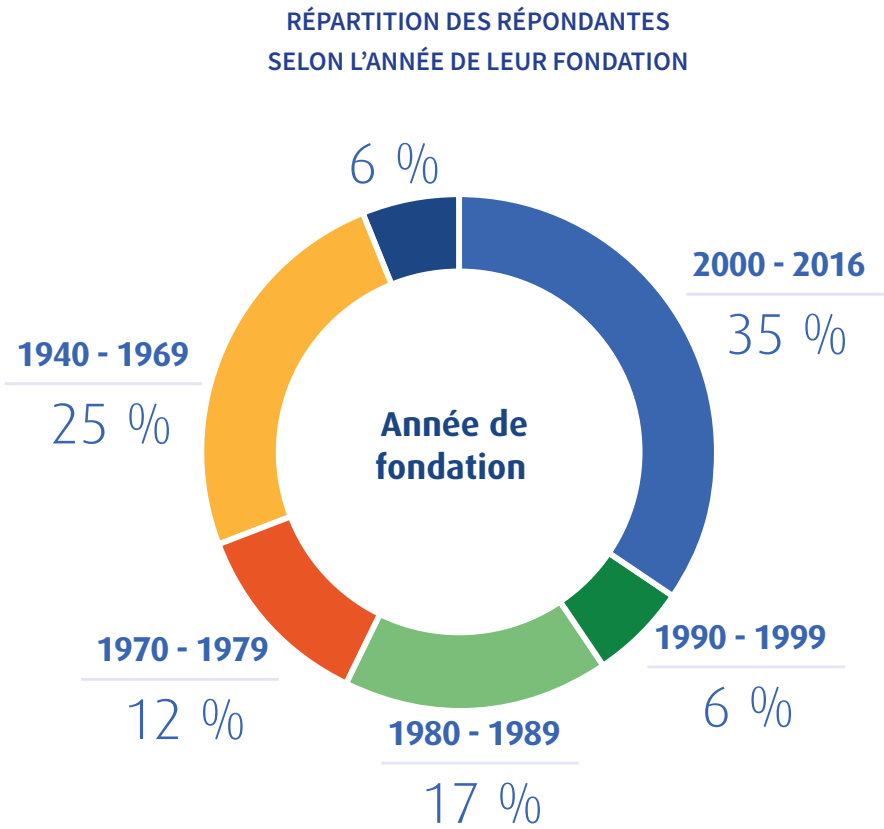
Les répondantes se sont identifiées comme suit :



# Renseignements sur les organisations

Il est important de faire la distinction entre les termes « création » et « enregistrement ». Ce n'est que depuis 1967 que les fondations peuvent s'enregistrer auprès de l'Agence du revenu du Canada. Certaines fondations ont été créées mais n'ont pas été enregistrées avant cette

date. Il est donc nécessaire d'interpréter les résultats à la lumière de cette distinction puisque les fondations créées avant 1967 peuvent avoir répondu à cette question en fonction de la date de leur enregistrement et non de la date de leur création.





## SECTION II

# Gouvernance et emploi

Cette section présente des renseignements sur la gouvernance, sur les employés rémunérés et sur les employés bénévoles des organismes.

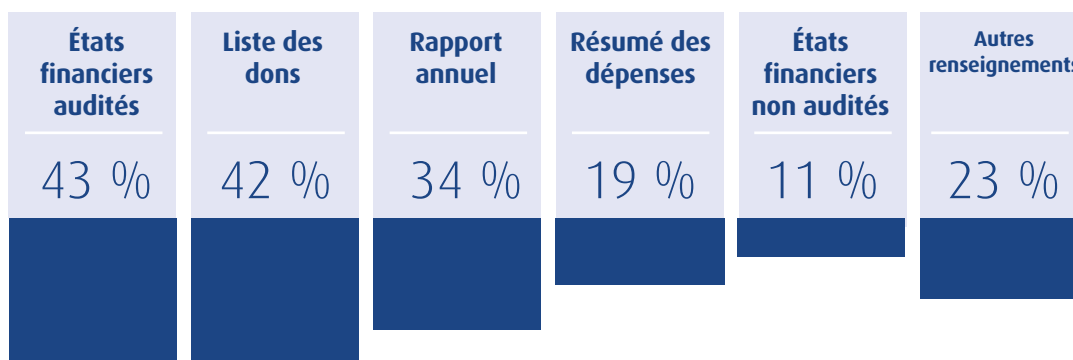
## Informations publiques

Les fondations devaient indiquer les informations courantes qu'elles rendent accessibles au public.

Dix-huit répondantes (34 %) ont déclaré qu'elles mettent leurs rapports annuels à la disposition du

public, tandis que 43 % diffusent leurs états financiers audités et 42 % rendent aussi accessible une liste de leurs dons.

### POURCENTAGE DE FONDATIONS QUI RENDENT DES INFORMATIONS COURANTES ACCESSIBLES AU PUBLIC



Il est à noter que toutes les fondations de bienfaisance du Canada doivent faire une déclaration annuelle à l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'ARC rend publiques la plupart des informations contenues dans cette déclaration, y compris la liste des donataires et le

montant des dons. Techniquement, toutes les fondations de bienfaisance ont donc une forme de rapport annuel public. Toutes les fondations enregistrées doivent aussi soumettre à l'ARC des états financiers, lesquels sont également accessibles sur demande à l'ARC.

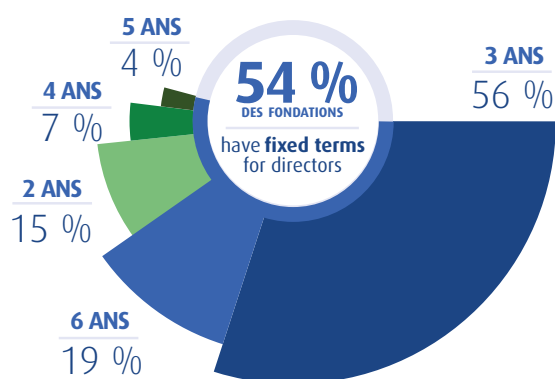
### Gouvernance

La plupart des répondantes possèdent un conseil d'administration et des politiques concernant le mandat et la rémunération de leurs administrateurs. Au Canada, les organismes de bienfaisance enregistrés sont régis par des politiques provinciales portant sur la rémunération des administrateurs et la plupart des administrateurs des fondations ne sont pas rémunérés directement pour leurs services, mais reçoivent une indemnité pour leurs dépenses.

Les répondantes à l'enquête ont déclaré ce qui suit :

- 98 % d'entre elles ont un organe directeur constitué officiellement.
  - Le mandat des administrateurs de 54 % des répondantes est d'une durée déterminée. La durée de ce mandat est de trois ans dans la majorité (56 %) des cas et de six ans dans 19 % des cas. Dans les autres cas, ce mandat est de deux, quatre ou cinq ans.
  - 90 % des fondations ne versent aucune rémunération à leurs administrateurs. Les autres leur attribuent des jetons de présence ou des honoraires.
- Nombre moyen d'administrateurs : 9
  - Nombre moyen de réunions par année : 4
  - Pourcentage de fondations remboursant les dépenses de leurs administrateurs : 71 %
  - Pourcentage de fondations fournissant à leurs administrateurs une assurance de responsabilité : 56 %.

DURÉE DES MANDATS À DURÉE DÉTERMINÉE  
DES MEMBRES DIRIGEANTS



ont un **organe directeur** constitué officiellement



**ne rémunèrent pas** leurs administrateurs



**remboursent** les dépenses de leurs membres dirigeants



fournissent une **assurance de responsabilité** à leurs membres dirigeants

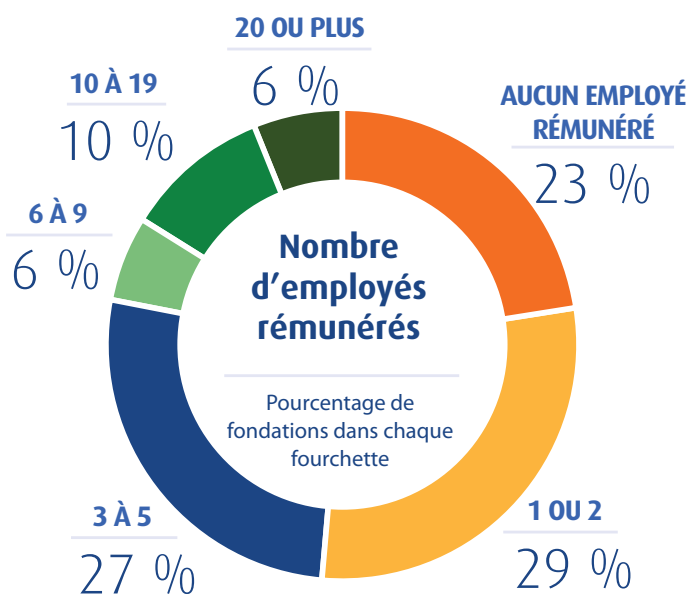
### Personnel et soutien

- En général, les répondantes ont peu d'employés. La majorité (79 %) des fondations ont moins de six employés et près du quart n'ont aucun employé. Seuls 15 % ont plus de neuf employés.
- Il ne semble pas que des bénévoles (à l'exception des administrateurs siégeant bénévolement) viennent compléter les effectifs de la plupart des fondations. Environ 62 % des fondations ont indiqué n'avoir aucun employé bénévole (exception faite des administrateurs).

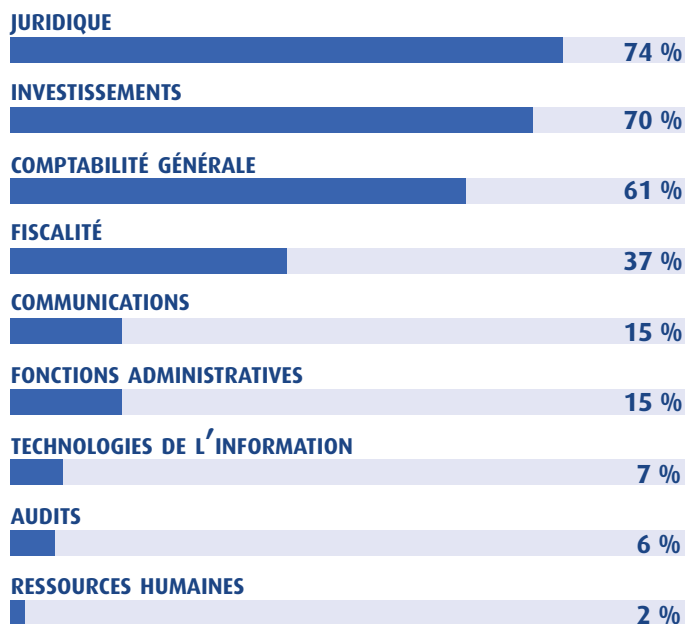
### Externalisation

- Étant donné leurs effectifs réduits, il n'est pas étonnant que de nombreuses fondations externalisent certaines de leurs principales fonctions consultatives ou administratives.
- Cinquante répondantes (93 %) ont déclaré qu'elles externalisent certaines fonctions. Celles-ci comprennent le plus souvent les services juridiques (74 %), les investissements (70 %) et la comptabilité générale (61 %).

POURCENTAGE DE FONDATIONS DANS CHAQUE FOURCHETTE D'EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS



POURCENTAGE DE FONDATIONS EXTERNALISANT DES FONCTIONS



## SECTION III

# Ressources financières

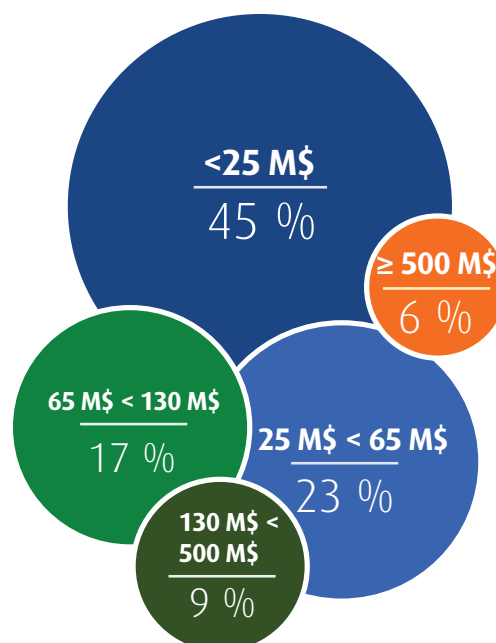
Les renseignements figurant dans cette section sont fondés sur un exercice financier, mais les répondantes n'avaient pas à choisir un exercice précis. Les résultats concernent généralement l'exercice 2014 ou 2015.

## Actif

Les fondations peuvent détenir un actif prenant la forme d'un fonds de dotation ou peuvent exercer leurs activités à l'aide de contributions annuelles provenant de donateurs. Dans l'enquête, 75 % des répondantes ont déclaré qu'elles ont recours à un fonds de dotation, c'est-à-dire qu'elles ont des éléments d'actif ou des fonds qui leur ont été donnés par des donateurs et qu'elles investissent afin de générer un rendement annuel.

Sur le plan de la taille selon l'actif, 32 % des répondantes sont de grandes fondations (ayant un actif d'au moins 65 M\$) et 45 % sont de petites fondations (ayant un actif de moins de 25 M\$). La plupart des fondations canadiennes sont très petites, puisque 96 % ont un actif inférieur à 25 M\$ selon les données de l'ARC. Par conséquent, les répondantes sont plus grandes que la moyenne des fondations.

POURCENTAGE DE FONDATIONS DANS CHAQUE CATÉGORIE DE TAILLE SELON L'ACTIF



## Dépenses

Les fondations ayant participé à l'étude sont en général des fondations donatrices, c'est-à-dire que les dons qu'elles versent à des tiers représentent la majeure partie (66 %) de leurs dépenses. Elles consacrent une part beaucoup moins importante de leurs dépenses (12 %) à la gestion d'activités de bienfaisance propres.

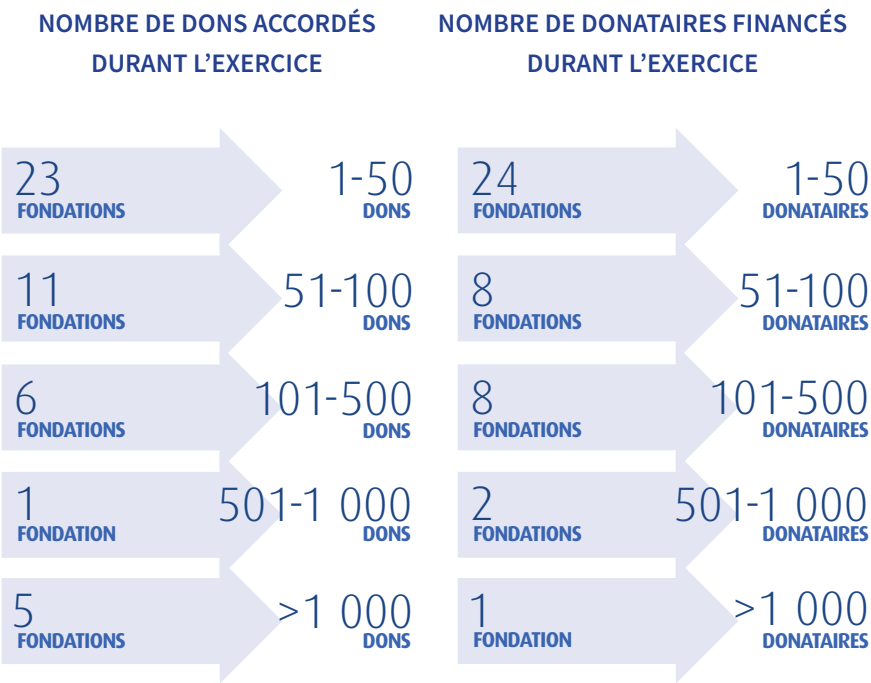
DÉPENSES MOYENNES PAR POSTE

| Dons à des tiers (incluant les bourses) | Dépenses administratives | Gestion des activités et des programmes sociaux propres | Autre soutien financier à des tiers |
|-----------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| 66 %                                    | 20 %                     | 12 %                                                    | 1 %                                 |

Don

Les fondations ne travaillent généralement pas avec un grand nombre de donataires ni n'accordent un grand nombre de dons chaque année. La majorité des répondantes accordent moins de 50 dons par année (23 fondations sur 46) et 24 fondations sur 43 soutiennent moins de 50 donataires par année.

Quant à leurs prévisions budgétaires pour le prochain exercice, 78 % des fondations ont indiqué qu'elles ne prévoient aucune variation significative, 19 % s'attendent à une augmentation significative et 4 % prédisent une baisse ou sont incertaines.



Recettes

Reflète de la taille relativement petite des fonds de dotation, près de la moitié (48 %) des fondations ont déclaré des recettes annuelles inférieures à 2 M\$.

Cinquante-six pour cent des fondations ont déclaré que leur principale source de revenus est un revenu tiré d'un fonds de dotation et 25 % des fondations ont indiqué qu'une contribution d'une personne ou d'une famille constitue leur principale source de revenus.

## SECTION IV

# Orientation organisationnelle

Cette section présente des renseignements sur l'orientation, les champs d'intervention et les bénéficiaires des fondations.

## Orientation organisationnelle

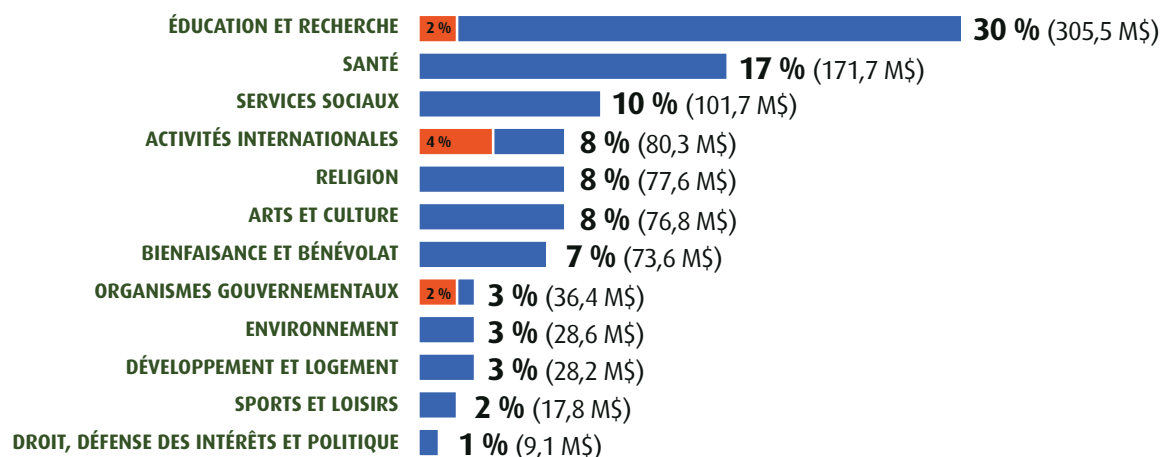
Les répondantes devaient décrire les causes sur lesquelles leur activité philanthropique se concentre. Les chercheurs ont défini des catégories de causes ou de problématiques expressément pour les besoins de cette étude. Ces catégories ont été adaptées à partir d'autres systèmes de classification internationale des organismes sans but lucratif et philanthropiques (soit la Classification internationale des organismes sans but lucratif (CIOSBL) et le Philanthropy Classification System (PCS) du Foundation Center des États-Unis<sup>3</sup>).

Cependant, les résultats de l'enquête ne sont pas conformes aux résultats d'enquêtes annuelles plus

vastes menées auprès des fondations donatrices canadiennes, qui indiquent que les trois principales catégories sont normalement l'éducation, la santé et les services sociaux.

Dans ce rapport, nous avons choisi de présenter la répartition des champs d'intervention des fondations qui ont été déclarés à l'ARC et sont fondés sur les donataires ou bénéficiaires identifiés. Cette répartition est le fruit d'un examen des données de 2014 sur les dons des 150 plus grandes fondations donatrices (exception faite des fondations communautaires).

### RÉPARTITION DES DONS SELON LE CHAMP D'INTERVENTION EN 2014<sup>4</sup>



MasterCard Foundation

<sup>3</sup> La CIOSBL est un système de classification internationale qui est recommandé par les Nations Unies. La CIOSBL regroupe les organismes en 12 grands groupes d'activité qui sont subdivisés en 24 sous-groupes.

<sup>4</sup> La MasterCard Foundation est la fondation la plus grande du Canada et est un important bailleur de fonds des organismes gouvernementaux et des activités internationales ainsi que des secteurs de l'éducation et de la recherche.

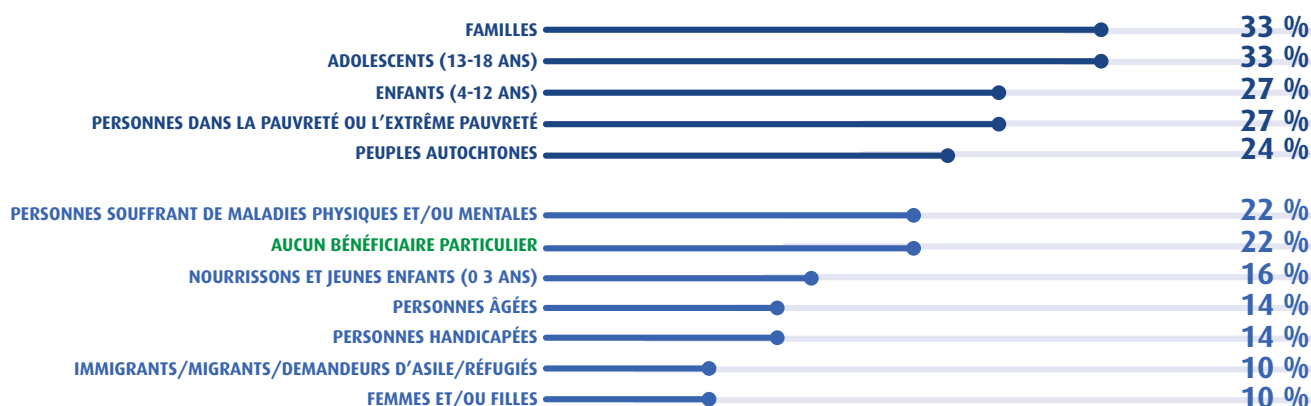
## Orientation organisationnelle

### Bénéficiaires de l'activité philanthropique

Les répondantes devaient classer par ordre de priorité les cinq principaux groupes de bénéficiaires prévus de leur activité philanthropique. Les groupes occupant les premiers rangs sont les familles, les adolescents, les enfants (de 4 à 12 ans), les personnes dans la pauvreté et les peuples autochtones.

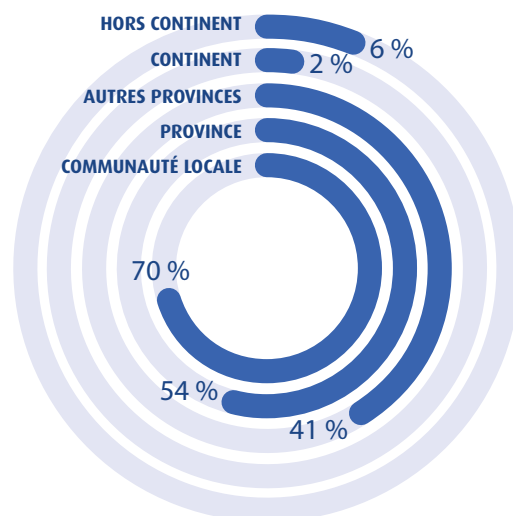
De nombreuses répondantes ne ciblent aucun bénéficiaire particulier. Seuls les bénéficiaires appuyés par au moins 10 % des fondations figurent dans le graphique ci-dessous.

POURCENTAGE DE FONDATIONS APPUYANT CHAQUE GROUPE DE BÉNÉFICIAIRES



### Pourcentage de fondations se concentrant sur une région géographique

L'orientation géographique de la plupart des fondations est leur communauté locale ou leur province, alors qu'un nombre nettement moins élevé de fondations concentrent leur activité philanthropique hors de l'Amérique du Nord ou dans d'autres régions du monde<sup>5</sup>.



<sup>5</sup> La somme des pourcentages du graphique ci-contre n'est pas de 100 %, car le graphique ne comprend pas les fondations qui ne connaissaient pas leur orientation géographique ou ont répondu « autre ».

### Alignement sur les priorités gouvernementales

Les répondantes devaient indiquer si elles alignent leurs priorités sur celles de l'administration locale, du gouvernement provincial ou du gouvernement national. La plupart (80 %) ont répondu par la négative. Un petit nombre (14 %) ont indiqué qu'elles définissent leurs priorités en fonction de celles du gouvernement.

Peu de répondantes canadiennes alignent leurs priorités sur les objectifs de développement durable (ODD), car la plupart des fondations ne savent pas vraiment comment s'appuyer sur les ODD dans leurs activités d'octroi de dons.





## SECTION V

# Stratégies opérationnelles

Les répondantes devaient fournir des renseignements sur leurs stratégies opérationnelles, soit sur le « comment » de leurs activités, y compris les instruments financiers utilisés, les domaines fonctionnels de soutien et les bénéficiaires d'aide.

## Instruments financiers

Les dons sont de loin l'instrument philanthropique le plus souvent utilisé par les répondantes (96 % des répondantes utilisent souvent ou toujours ce mécanisme). De nombreuses répondantes ont répondu par l'affirmative à la question qui portait plus

précisément sur le financement de bourses.

Un nombre important de répondantes (55 %) ne gèrent jamais ou gèrent rarement leurs propres programmes.

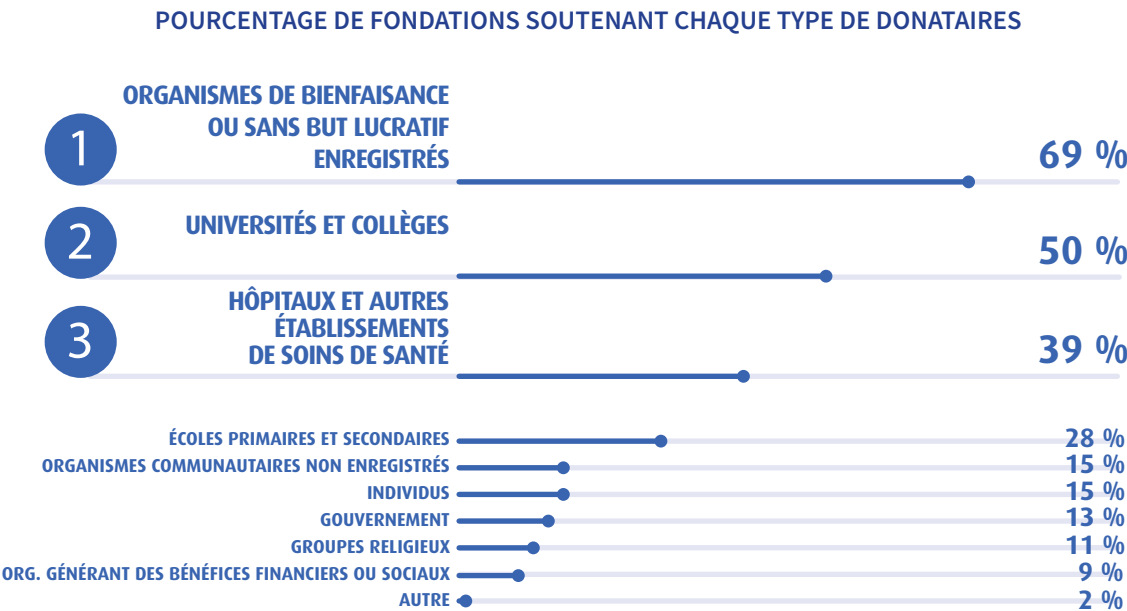
NOMBRE DE FONDATIONS UTILISANT CHAQUE INSTRUMENT FINANCIER

| INSTRUMENTS FINANCIERS                               | ← JAMAIS RAREMENT PARFOIS SOUVENT TOUJOURS → |          |         |         |          | TOTAL |
|------------------------------------------------------|----------------------------------------------|----------|---------|---------|----------|-------|
|                                                      | JAMAIS                                       | RAREMENT | PARFOIS | SOUVENT | TOUJOURS |       |
| Dons                                                 | 1                                            | 1        | 0       | 13      | 35       | 50    |
| Bourses                                              | 13                                           | 9        | 5       | 6       | 14       | 47    |
| Gestion d'activités et de programmes sociaux propres | 19                                           | 8        | 7       | 5       | 10       | 49    |

## Soutien financier fourni à des tiers

Au Canada, étant donné la restriction gouvernementale qui limite les destinataires autorisés des dons des fondations aux « donataires reconnus » (ou organismes de bienfaisance), il n'est pas étonnant que les trois principaux types de bénéficiaires du soutien financier des fondations soient les organismes de bienfaisance

enregistrés (69 %), les universités et collèges (50 %), et les hôpitaux et autres établissements de soins de santé (39 %). La plupart des universités et des collèges canadiens sont des organismes de bienfaisance enregistrés. Les répondantes ont indiqué que ceux-ci sont les destinataires qu'elles ciblent le plus souvent.



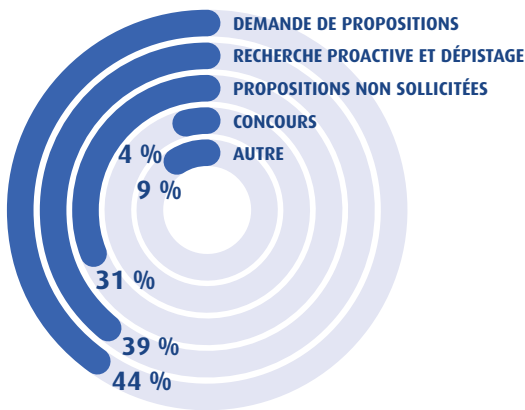
# Domaines fonctionnels soutenus financièrement

## Pourcentage de fondations soutenant financièrement chaque domaine fonctionnel

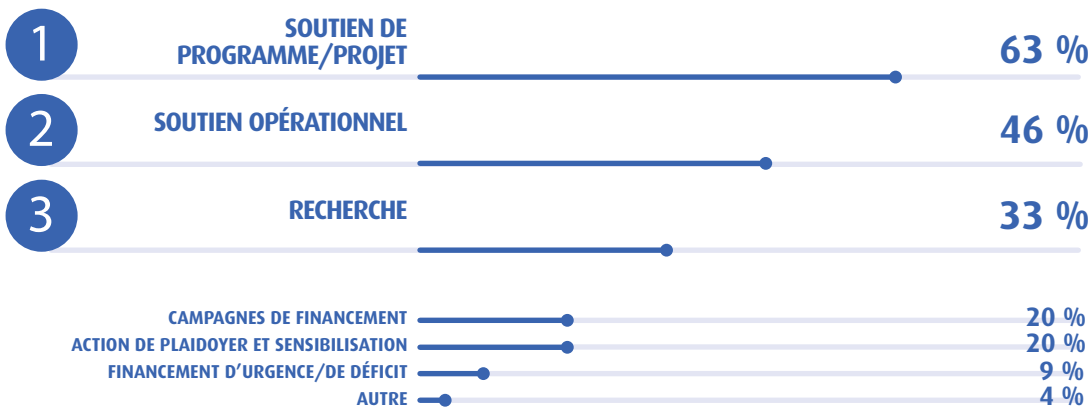
Sur le plan des domaines fonctionnels, les répondantes soutiennent surtout des programmes ou des projets (63 %). De nombreuses répondantes (46 %) accordent aussi un soutien opérationnel, et bon nombre (33 %) donnent à la recherche, généralement par l'entremise d'universités ou d'hôpitaux.

Les fondations sont actives dans leur recherche de projets ou d'organismes à financer puisque plus de 61 % envoient des demandes de propositions ou procèdent à une recherche proactive et au dépistage de projets.

POURCENTAGE DE FONDATIONS UTILISANT CHAQUE MÉTHODE POUR SÉLECTIONNER LES DONATAIRES



POURCENTAGE DE FONDATIONS SOUTENANT CHAQUE DOMAINE FONCTIONNEL



### Modes de collaboration

Près de 75 % (des 52 répondantes) ont déclaré qu'elles collaborent avec d'autres organismes philanthropiques, tandis que 14 ont indiqué ne pas collaborer avec d'autres.

Parmi les 38 répondantes qui collaborent avec d'autres organismes, 89 % (34 des 38 répondantes) ont indiqué qu'elles le font en cofinçant des projets ou des programmes. Puisque le terme « cofinancement » n'était pas défini dans le questionnaire, il est possible que le fait de financer la même initiative ou le même donataire que d'autres fondations ait été interprété comme du cofinancement, même en l'absence d'une entente écrite de cofinancement. Il convient donc d'interpréter ces résultats avec prudence.

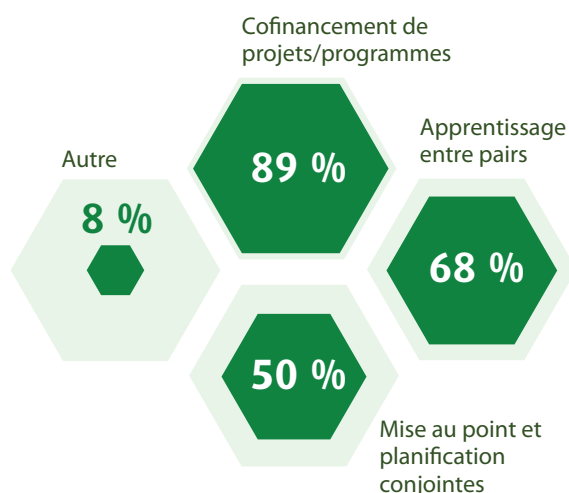
Parmi les autres modes de collaboration, 68 % des fondations ont recours à l'apprentissage entre pairs et 50 % mettent au point et planifient des projets avec d'autres.

### Partenariats avec le gouvernement

Soixante-quinze pour cent des fondations ont déclaré qu'elles ne cherchent pas à travailler en partenariat avec le gouvernement. Selon les commentaires recueillis à l'aide du questionnaire, les fondations estiment que les gouvernements sont trop bureaucratiques et ralentissent le processus d'octroi de dons.

Pourtant, d'après les commentaires recueillis, la collaboration est la pierre angulaire de la stratégie d'octroi de dons de 25 % des fondations ayant répondu à cette question, car celles-ci jugent que la collaboration est la meilleure façon de démultiplier l'effet de leurs dons. Ces fondations sont aussi d'avis qu'il est essentiel de s'associer au gouvernement pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des politiques.

POURCENTAGE DE FONDATIONS AYANT RECOURS À CHAQUE MODE DE COLLABORATION



## SECTION VI

# Évaluation et rapports

Les répondantes devaient indiquer comment elles abordent et réalisent l'évaluation de leurs activités philanthropiques ainsi que les types de renseignements qu'elles rendent disponibles au public.

## Politiques et méthodes d'évaluation et utilisation des résultats

L'évaluation demeure un outil sous-utilisé ou mal compris. Cela dit, environ la moitié des répondantes ont défini des politiques d'évaluation.

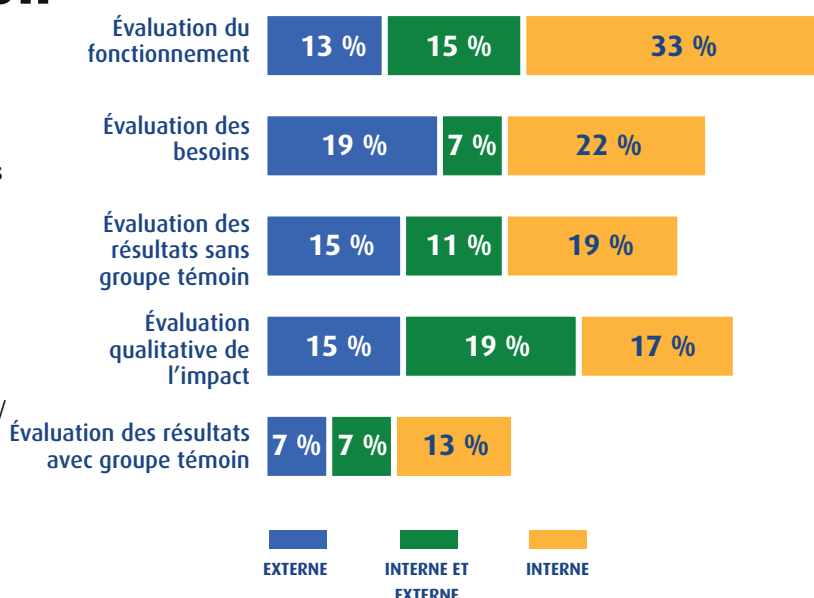
Le questionnaire listait les types d'évaluation suivants :

- Évaluation des besoins des bénéficiaires
- Évaluation du fonctionnement de l'organisme et/ou de la mise en œuvre des programmes
- Évaluation qualitative de l'impact de l'organisme
- Évaluation des résultats sans groupe témoin
- Évaluation des résultats avec groupe témoin

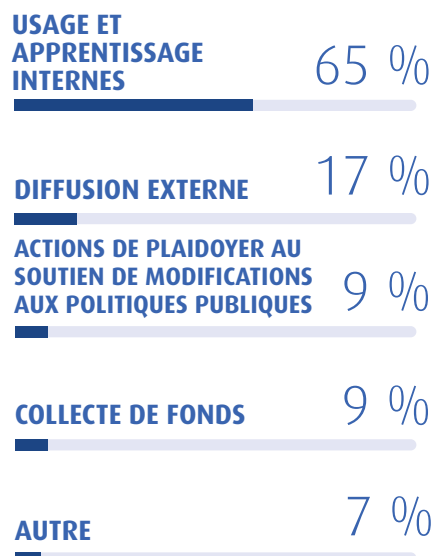
Les fondations ayant recours à l'évaluation comme outil dans le cadre de leur travail ont indiqué que la méthode qu'elles utilisent le plus souvent est l'évaluation du fonctionnement à des fins internes. L'évaluation des besoins arrive au deuxième rang.

La plupart des fondations ont recours à l'évaluation à des fins d'usage et d'apprentissage internes (65 %). Seules quelques répondantes (17 %) ont indiqué qu'elles diffusent les résultats des évaluations à des parties externes.

POURCENTAGE DE FONDATIONS RÉALISANT CHAQUE TYPE D'ÉVALUATION ET FINS



POURCENTAGE DE FONDATIONS PAR TYPE D'UTILISATION DES ÉVALUATIONS



## ANNEXE A

### Collaborateurs nationaux à l'établissement du rapport mondial sur la philanthropie

En date de juin 2017

#### AFRIQUE

##### Nigéria

Forum africain de la philanthropie

##### Afrique du Sud

Southern Africa Trust

#### ASIE et PACIFIQUE

##### Australie

Swinburne University of Technology,  
Centre for Social Impact

##### Chine

Chinese Foundation Center  
et Tsinghua University, Institute for Philanthropy

##### Hong Kong

The University of Hong Kong

##### Inde

Dasra

#### AMÉRIQUE DU NORD

##### Canada

Fondations philanthropiques Canada

##### États-Unis

Foundation Center

#### AMÉRIQUE LATINE ET ANTILLES

##### Argentine

Universidad de San Andrés,  
Centro de Innovación Social

##### Brésil

Grupo de Institutos Fundações e Empresas (GIFE)

##### Chili

Universidad Adolfo Ibáñez, Centro de Filantropía  
e Inversiones Sociales

##### Colombie

Asociación de Fundaciones Empresariales Colombia  
(AFE Colombia)

##### Haïti

The Haiti Development Institute

##### Mexique

Alternativas y Capacidades, AC

##### Pérou

Universidad del Pacífico

#### EUROPE

##### France

École supérieure des sciences économiques et  
commerciales (ESSEC)  
et Fondation de France

##### Irlande

Philanthropy Ireland  
et Trinity University

##### Royaume-Uni

Cass Business School, Centre for Charitable Giving  
and Philanthropy

##### Suisse

Université de Bâle, Center for Philanthropy Studies

##### Turquie

TÜSEV

#### MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

##### Arabie saoudite

The American University in Cairo, Gerhart Center for  
Philanthropy and Civic Engagement

##### Égypte

The American University in Cairo, Gerhart Center for  
Philanthropy and Civic Engagement

##### Émirats arabes unis

Globesight

## ANNEXE B

### Types de fondations

#### Types de fondations comprises dans l'enquête :

a) **Fondation indépendante**

Les fondations indépendantes sont des entités sans but lucratif indépendantes, constituées séparément; elles n'ont ni membres ni actionnaires et ont leur propre conseil d'administration. Elles ont leur propre source de revenus établie, parfois, mais pas exclusivement, à partir d'un fonds de dotation, dont 50 % ou plus proviennent d'une source privée (par exemple, un individu, une famille ou une société). Elles distribuent leurs ressources financières à des fins éducatives, culturelles, religieuses, sociales ou à d'autres fins d'intérêt public, soit en apportant un soutien financier aux autres entités d'intérêt public (telles que les organismes de bienfaisance, les associations, les établissements d'enseignement) ou aux particuliers, soit en gérant leurs propres programmes.

b) **Fondation familiale**

Les fondations familiales sont des fondations indépendantes dont les fonds proviennent de membres d'une même famille. Les membres de la famille occupent souvent des fonctions de dirigeants ou de membres du conseil d'administration de la fondation et ont un rôle important dans la gouvernance et les décisions relatives aux programmes. (Les fondations familiales s'identifient elles-mêmes ainsi; dans la plupart des pays, il n'y a pas de définition juridique).

c) **Fondation d'entreprise**

Les fondations d'entreprise (établies par des entreprises) sont des fondations indépendantes dont les fonds proviennent principalement de l'apport d'une entreprise à but lucratif. La fondation d'entreprise entretient souvent des relations étroites avec l'entreprise donatrice (par exemple, sa mission peut s'aligner sur les objectifs de l'entreprise, il peut y avoir chevauchement entre le conseil d'administration de l'entreprise et le conseil d'administration de la fondation), mais elle est une entité juridique distincte, parfois avec sa propre dotation.

d) **Fondation communautaire**

Les fondations communautaires sont des entités sans but lucratif indépendantes, constituées séparément; elles n'ont ni membres ni actionnaires; elles ont leur propre conseil d'administration et ont pour mission de travailler au plus grand bien des citoyens dans une zone géographique déterminée. Leurs fonds proviennent de donateurs et sont tenus dans un fonds de dotation ou un fonds d'investissement administré indépendamment. Elles distribuent leurs ressources financières (fonds de dotation et/ou recettes de la dotation) à des fins de bienfaisance dans leur région géographique en apportant un soutien financier aux autres entités d'intérêt public (telles que les organismes de bienfaisance, les associations, les établissements d'enseignement) et/ou aux particuliers.

e) **Fondation liée au gouvernement**

Les fondations liées au gouvernement sont des entités sans but lucratif indépendantes, constituées séparément; elles ont leur propre conseil d'administration indépendant et n'ont ni membres ni actionnaires. Elles sont créées par un organisme gouvernemental qui fournit le capital initial. Elles peuvent recevoir des contributions continues du gouvernement ou d'autres sources, dont 50 % ou plus proviennent d'un organisme gouvernemental. Elles distribuent leurs ressources financières à des fins éducatives, culturelles, religieuses, sociales ou d'autres fins d'intérêt public en apportant un soutien financier aux autres entités d'intérêt public (telles que les organismes de bienfaisance, les associations, les établissements d'enseignement).